



Nouveaux outils de recueil et de gestion des données sur les requins et les raies

Andy Cornish¹

Le manque d'informations de base sur les requins et les raies, et sur les approches concrètes propres à en réduire les prises, pose un problème récurrent aux gestionnaires des ressources halieutiques dans de nombreuses pêcheries des îles du Pacifique et d'ailleurs. Pour y remédier, l'Université James Cook et le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) ont publié récemment un ensemble d'outils d'évaluation rapide, et un guide sur la protection spatiale, spécialement consacrés aux requins et aux raies. Ces outils visent à favoriser une gestion durable des ressources halieutiques et la conservation des espèces menacées.

Vingt ans se sont écoulés depuis le lancement du Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins². Si des progrès considérables ont depuis été accomplis, les données de base et les mesures de gestion spécifiques à ces espèces font défaut pour de nombreuses zones de pêche dans lesquelles des requins sont capturés – de manière ciblée ou accidentelle. La difficulté est exacerbée par la grande diversité des espèces et de leurs cycles biologiques, les requins et les raies comptant désormais 507 et 646 espèces reconnues, respectivement.

Les prises mondiales de requins et de raies ont atteint un niveau record en 2003³, et affichent un recul général depuis cette date. Une étude phare menée en 2014 a révélé qu'une espèce sur quatre était menacée d'extinction⁴ et que de nombreuses populations continuaient à s'appauvrir. Récemment, le requin mako a été placé dans la catégorie des espèces « En danger » sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, et les raies

guitares et autres espèces de la famille des Rhinidae sont désormais plus menacées que les poissons-scies⁵. La dernière évaluation des stocks de requins océaniques réalisée par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central a mis en lumière une diminution probable de la biomasse féconde de plus de 95 %⁶.

Si le rôle écologique de nombreux élasmobranches n'est pas encore pleinement appréhendé, il est clair que certaines de ces espèces sont des superprédateurs et que, collectivement, elles remplissent des fonctions écosystémiques très diverses. Il est indispensable d'en assurer la conservation pour renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique. Dans de nombreux pays, la perte de ces espèces prive les communautés côtières de leurs moyens de subsistance, de nourriture et de débouchés touristiques.

La protection spatiale efficace des habitats essentiels offre l'une des solutions les plus concrètes et applicables pour réduire la

¹ Directeur du programme « Sharks: Restoring the Balance », WWF

² <http://www.fao.org/ipoa-sharks/fr/>

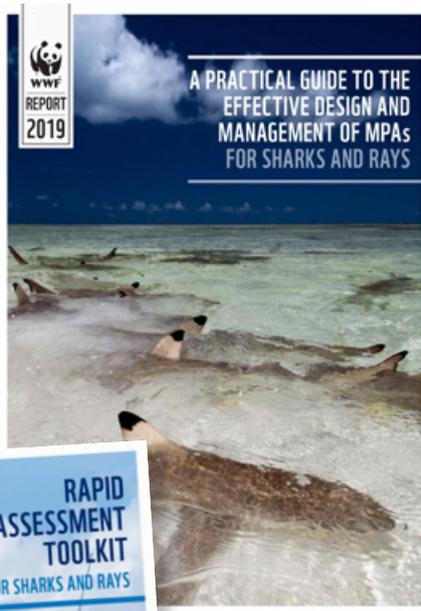
³ <https://elifesciences.org/articles/00590>

⁴ <https://elifesciences.org/articles/00590>

⁵ <https://www.iucnssg.org/press.html>

⁶ <https://www.wcpfc.int/node/42932>

mortalité des élasmobranches due à la pêche. Elle peut aussi contribuer de manière substantielle à la gestion durable des ressources halieutiques aux niveaux national et régional, ainsi qu'à la conservation de la biodiversité. En 2008, il n'existait que 38 aires de protection des requins dans le monde. Les requins sont capturés dans des milliers de zones de pêche où les mesures de gestion consacrées à ces espèces sont limitées voire inexistantes. Le recours plus systématique à la protection spatiale présente donc un fort potentiel. L'une des solutions appelées à se développer consiste à



A practical guide to the effective design and management of MPAs for sharks and rays (image: naturepl.com, Cheryl-Samantha Owen / WWF), et Rapid assessment toolkit for sharks and rays (image: Beneath the Waves / Diego Camejo).

allier l'utilisation de la protection spatiale à la réduction des prises accessoires et à d'autres approches visant à rendre plus pérennes les pêcheries dans lesquelles des requins sont capturés.

Afin d'aider les gestionnaires des ressources marines, le Centre for Sustainable Tropical Fisheries and Aquaculture (CSTFA) de l'Université James Cook, en Australie, et le WWF ont collaboré

à la création d'un guide pratique pour la conception et la gestion efficaces d'AMP⁷ et d'un ensemble d'outils d'évaluation rapide, tous deux consacrés aux requins et aux raies⁸.

Le guide prend appui sur l'analyse mondiale réalisée par l'Université James Cook sur l'efficacité des aires de protection des requins, la plus complète jamais menée sur ce sujet. Il fournit également des informations sur les schémas de déplacement de différentes espèces de requins. Les conseils dispensés dans le guide peuvent être adaptés aux zones protégées existantes ou appliqués à la conception d'aires de protection entièrement nouvelles. Le guide fournit notamment des conseils sur les meilleurs moyens de :

- mobiliser les parties prenantes locales ;
- mettre en place un suivi et une évaluation ;
- suivre les déplacements des requins et des raies ;
- protéger les habitats essentiels ; et
- réduire la mortalité liée à la pêche.

Selon les recherches, l'efficacité de la protection spatiale des requins et des raies dépend du chevauchement entre l'aire protégée, les déplacements des espèces et les habitats essentiels. Dans la mesure où ces paramètres varient considérablement d'une espèce à l'autre, la protection spatiale est plus efficace pour certaines espèces que pour d'autres.

La protection spatiale et temporelle dynamique, qui offre davantage de souplesse en matière de gestion, pourrait être plus indiquée pour les espèces pélagiques, très mobiles. Bien que la protection spatiale ait rarement été appliquée à la gestion en haute mer, l'approche pourrait être utile dans les pêcheries pélagiques où l'interdiction de capture et de rétention des prises, associée à des pratiques de manipulation et de remise à l'eau sûres, ne suffisent pas à freiner le déclin de certaines populations, notamment du requin océanique.

Un autre facteur clé du succès de la protection spatiale réside dans la prise en compte de facteurs socioéconomiques et culturels. En effet, concernant les plans de conservation et de gestion, il est important d'impliquer le plus tôt possible toutes les parties prenantes concernées, en particulier les communautés locales. Il est essentiel de les impliquer pour susciter la confiance, le respect et l'adhésion, et pour veiller à ce qu'elles bénéficient de mesures de gestion et de conservation des ressources halieutiques. Ce n'est qu'ainsi que la protection spatiale pourra profiter tant aux humains qu'aux requins.

Les données relatives au statut des populations et à leur état de conservation manquent pour près de 50 % de tous les élasmobranches décrits. Les outils d'évaluation rapide visent à remédier au problème et à combler ces lacunes à l'aide de conseils simples et pratiques pour recueillir des données scientifiques. L'absence d'informations de base demeure un frein à l'amélioration de la gestion. De nombreuses pêcheries côtières manquent des

⁷ A practical guide to the effective design and management of MPAs for sharks and rays (télécharger en pdf) : <https://sharks.panda.org/tools-publications/marine-protected-areas>

⁸ Rapid assessment toolkit for sharks and rays (télécharger en pdf) : <https://sharks.panda.org/tools-publications/rapid-assessment-toolkit>



Des habitants du village de Waisomo s'apprêtent à mouiller une bouée pour matérialiser les limites de la première aire marine protégée des Fidji dédiée aux requins. (Crédit photo : Meg Gawler / WWF)



Préparation d'un système de vidéo sous-marine appâté et contrôlé à distance, Pacific Harbour, Viti Levu (Fidji). Ce type de système permet de surveiller le milieu marin à l'aide d'appâts destinés à attirer le poisson dans le champ d'une caméra vidéo. (Crédit photo : Marcel Keurmtjes / WWF-Pays-Bas)

données nécessaires pour protéger les populations de requins et de raies qui s'amenuisent, et gérer les ressources halieutiques de manière durable.

Cette publication permet de choisir les outils adaptés, en fonction des données manquantes pour une zone maritime déterminée. Les six outils proposent des orientations pratiques rédigées par des experts de renom dans les domaines suivants : taxonomie, génétique, enquêtes auprès des pêcheurs et relevés sur les marchés, systèmes de vidéo sous-marine appâtés et contrôlés à distance, marquage et suivi, et sciences citoyennes.

Ces outils permettent le recueil rapide et aisé des données. Ils peuvent ainsi aider les gestionnaires des ressources halieutiques et les autorités nationales à déterminer précisément l'état de leur

milieu côtier et, à terme, à assurer la conservation et la gestion durable des populations de requins et de raies.

Les données de qualité recueillies sur les différentes espèces à l'aide des outils proposés peuvent servir à établir des rapports d'évaluation et des plans d'action nationaux pour les requins, ainsi que des avis de commerce non préjudiciables (ACNP) s'appliquant aux espèces de requins et de raies inscrites à l'Annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). L'avenir est incertain pour de nombreuses populations de requins et de raies. Devant l'urgence croissante que revêt l'élaboration de plans d'action nationaux pour les requins par les pays en pratiquant la pêche, et compte tenu des mesures de contrôle déjà en place pour un certain nombre d'espèces, ces outils aideront les gestionnaires des ressources halieutiques et les autorités à recueillir toutes les données nécessaires à la gestion et à la conservation pérennes des élastomobranches.

Les deux publications sont disponibles au format électronique sur le site du WWF consacré aux requins, à l'adresse :

<https://sharks.panda.org/tools-publications>.

Pour obtenir plus d'information, ou se procurer une version imprimée des publications, s'adresser à :

Andy Cornish

Directeur du programme

« Sharks: Restoring the Balance », WWF

andycornish@wwf.org.hk

Gestion des ressources marines : œuvrer à l'amélioration des programmes d'éducation et de formation

Leigh-Anne Buliruarua¹, Jokim Kitolelei¹, Cherie Morris¹ et Rusila Savou¹

Le programme de partenariat marin Union européenne-Pacifique (PEUMP) est un programme multipartite financé par l'Union européenne (UE) et le gouvernement suédois². Il est mis en œuvre par l'Université du Pacifique Sud (USP), la Communauté du Pacifique, l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique, et le Programme régional océanique de l'environnement. En outre, ces organismes collaborent étroitement avec plusieurs organisations non gouvernementales régionales et internationales telles que le Réseau d'aires marines sous gestion locale, le Fonds mondial pour la nature, l'Union internationale pour la conservation de la nature et l'Association du secteur thonier océanique. L'USP met en œuvre le volet « renforcement des capacités » du programme (volet 6) à travers des activités d'enseignement, de formation, de recherche et de développement. Ce volet cible les principaux groupes impliqués dans la gestion des ressources halieutiques et marines au sein des 12 pays membres de l'USP, ainsi qu'à Palau, aux États fédérés de Micronésie, au Timor-Leste et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Dans le cadre du programme PEUMP, l'USP vise à :

- renforcer les capacités de gestion des ressources halieutiques et marines des Océaniens ;
- accroître les débouchés professionnels pour les jeunes diplômés ;
- optimiser les liens avec les organismes régionaux existants et les établissements de formation et de perfectionnement professionnel dans les domaines halieutiques et maritimes ;
- intégrer la question du genre et de l'inclusion sociale, et les approches axées sur les droits de la personne, au secteur de la pêche.

Afin de contribuer à l'exécution du volet 6, une analyse des besoins et des lacunes en matière de formation a été réalisée. L'objectif était notamment de : recueillir des informations sur les cours et programmes existants dans les 15 pays ACP (Asie, Caraïbes et Pacifique) du Pacifique, mener des entretiens auprès des principales parties prenantes pour recenser les besoins d'enseignement et de formation, envisager des moyens d'intégrer la question du genre et de l'inclusion sociale et des approches axées sur les droits de la personne afin de répondre aux besoins de formation et d'éducation, recenser les modifications à apporter aux cours et programmes (anciens comme nouveaux), et répertorier les mécanismes et établissements propres à dispenser de tels cours et programmes.

L'analyse a été conduite selon trois méthodes : examen de la littérature, enquête en ligne et entretiens individuels. Ces derniers ont permis de recueillir d'autres points de vue et de les comparer aux résultats de l'enquête en ligne afin d'en vérifier la cohérence. Au total, 305 personnes ont été invitées à participer à l'enquête en ligne, et 89 y ont répondu. Cent personnes ont participé à des entretiens individuels.

Les principaux résultats de l'analyse des besoins et des lacunes en matière de formation indiquent que l'économie des ressources, la biologie et l'écologie marines, et l'élaboration de politiques et de plans de gestion des ressources halieutiques figurent aussi parmi les besoins prioritaires. Outre ces domaines plus techniques, un ensemble de compétences transversales ont également été identifiées. Parmi elles, la communication, les compétences rédactionnelles et la résolution de problèmes ont été placées en tête de liste ; la mobilisation effective des parties prenantes, l'interprétation et la visualisation des données, la question du genre et de l'inclusion sociale et les approches axées sur les droits de la personne ont également été jugées importantes. Plusieurs recommandations clés ont été adressées à l'USP sur les modalités de formation et d'enseignement à prévoir afin de répondre aux besoins recensés, parmi lesquelles la nécessité de recourir davantage aux établissements universitaires situés dans d'autres pays ACP du Pacifique.

Pour veiller à la bonne mise en œuvre du volet 6, il sera indispensable d'introduire certaines matières aux programmes et aux cours, et de modifier la manière dont les cursus sont élaborés et dispensés dans les pays ACP du Pacifique. Le développement professionnel continu assuré par des établissements agréés d'enseignement et de formation techniques et professionnels, et l'offre de formations de courte durée aux personnes déjà employées dans le secteur des pêches, ont aussi été recensés parmi les besoins essentiels. Il a également été recommandé que les principaux organismes d'exécution du programme PEUMP et leurs partenaires jouent un rôle actif dans la mise en œuvre du volet 6. De manière générale, un engagement fort, associé à un financement adéquat et un leadership solide, seront essentiels à la réalisation de ce volet.

Le défi consistera à instaurer une collaboration entre tous les partenaires pour renforcer l'employabilité et les compétences des Océaniens, et de pérenniser ainsi la contribution de nos ressources marines à l'économie et à la sécurité alimentaire.

La version complète du rapport est disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://www.usp.ac.fj/index.php?id=22869>



¹ Institut des ressources marines, Faculté des sciences, des technologies et de l'environnement, Université du Pacifique Sud.

² https://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Brochures/Anon_18_PEUMP_Leaflet.pdf